

tions, nous n'avons pas à y voir. Il n'y a pas à le nier: les décisions des tribunaux sont là. Plus j'étudie cet amendement, plus je suis surpris de la facilité avec laquelle il a été adopté par la Législature. Y a-t-il eu apathie? Y a-t-il eu manque d'influence de notre part? Je l'ignore. Nos Gouverneurs nous le diront peut-être un jour.

Eh bien! halte-là! la profession médicale ne doit pas plus longtemps se laisser ainsi frustrer de ses droits; elle doit voir par elle-même quels sont ceux qu'elle peut admettre dans son sein.

Et le point principal du programme de nos candidats sera le rappel de l'amendement Roy. Les sociétés sont ce que leurs lois les font: or, cet amendement fera plus pour l'abaissement du niveau professionnel en ce pays, que ne le pourraient faire tous les charlatans du monde entier ligués contre nous.

Nous en reviendrons donc au brevet obligatoire. Quelles études formeront la base de ce brevet? Mes vues sur ce sujet vont à l'encontre de celles d'un grand nombre de mes collègues, mais je ne vous cacherais pas que je suis en faveur de la formation classique, à l'exclusion de toute autre. Il y a une immense différence entre être bachelier et posséder les matières du baccalauréat. L'on peut avoir la science sans en avoir cette imprégnation lente qui fait l'homme réellement supérieur. L'infusion à trop haute pression, de principes scientifiques ou autres, ne peut donner que des résultats passagers. Le temps est le creuset de toute formation solide et durable.

Que de fois n'entendons-nous pas dire que la profession médicale n'a pas dans la société la part d'influence qui devrait lui revenir de droit? A quelle influence pouvons-nous prétendre? Est-ce à celle que donne la fortune? Tous, nous commençons pauvres. A celle de la naissance? Nous sortons tous du peuple. Il nous reste donc l'influence intellectuelle. Comment l'obtiendrons-nous, si nous n'avons pas la formation nécessaire pour la mériter.

C'est une chose certaine que dans un pays comme le nôtre, où il n'y a pas d'aristocratie de naissance ou de fortune, les membres des professions libérales doivent, par leur éducation, former le cerveau de la nation, l'élite qui dirige les idées. Or, cette supériorité intellectuelle ne peut s'acquérir que par